

Lettre des maires au Président sur compteurs
Réponse avant 15 janvier.

Bonjour,

Vous voudrez bien trouver ci-jointe la lettre du maire de Loubaut au Président F. Hollande. Ce maire engagé propose ce projet de lettre à la signature de ses pairs ayant, avec leurs conseillers municipaux, agi contre les compteurs communicants.

Avec son autorisation je vous la fais parvenir.

Même si vous ne vous êtes pas impliqué dans cette lutte salubre, pour quelque raison que ce soit, votre signature de ce courrier ne vous soumettra pas aux diverses pressions, bien connues, dès lors que les communes prennent des délibérations de refus.

J'ai pu par de nombreux courriels vous faire connaître les arguments s'opposant à l'acceptation de ces compteurs : dangers sanitaires, refus des assurances de prendre en charge le risque électromagnétique, intrusions dans la vie privée, objectifs non avoués de collecte des données pour les revendre, déni de démocratie locale,

Ils sont consignés sur le site que vous connaissez bien :

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/>

Votre intention de signer cette lettre devra parvenir avant le 15 janvier au maire de Loubaut, dont vous pouvez trouver ci-dessous les coordonnées.

Comptant sur votre participation, veuillez recevoir mes meilleures salutations.

MC M.

Bonjour,

le courrier au Président compte les noms des communes dont les maires ont signé la demande et les noms des communes dont les conseils municipaux ont agi d'une façon ou d'une autre (site de Stéphane Lhomme et Annie Lobé).

Je proposais d'ajouter le noms de toutes les communes dans lesquelles les citoyens agissent, notamment sous forme de collectif.

Il faudrait pour bien faire qu'il y ait un maximum de nom de communes : il suffit de m'envoyer un tableau sous forme de deux colonnes : le nom de la commune et le code postal. Je n'aurais plus qu'à faire un copier/coller pour agréger les collectifs. Je voudrais que le courrier parte vers le 15 janvier.

J'envoie une copie de ce message aux quelques collectifs dont j'ai les adresses, et ce serait bien de faire circuler...

Bon courage et à bientôt.

Ramón Bordallo Maire 09 350 LOUBAUT

PS : comme d'habitude, je cache les adresses pour ne pas risquer de gêner qui que ce soit.

Le 09/01/2017 à 06:57, stoplinky.fougères a écrit :

Bonjour,

Est-il possible d'associer "StopLinkyFougères" à votre prochain courrier ?

Commune concernée : Fougères 35300.

Merci par avance.